



Communauté de Communes du  
Canton de Lembeye en Vic-Bilh  
Département des Pyrénées-Atlantiques



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE du 18 Août 2011  
à 21 H à LEMBEYE**

Nombre de délégués :

**En exercice : 70**

**Présents : 48**

**Votants : 48**

Contre : 0.....

Abstention : 0.....

**Date de convocation : 12 Août 2011**

**PRESENTS :** VASSALO Georges, VASSALO Anne-Marie, DESSERE Jean-Michel, LOUSTAU-THEN Paule, DEVIER Marie-Claude, NEUVILLE Marie-Françoise, BRIERE Arnaud, LOUSTAU Aline, CLOUTE Thierry, CAZENAVE Andrée, MM. REISCH Sonia, CARPENTIER-CHAMPROUX Annick, CERVERA Mireille, ARMAU Pierre, DANIEL Christian, LAHONDA Marie Claude, BAUD René, DEVICIS Laurent, CHANTRE Michel, ARGEL Bernard, POURTAU Patrick, MIRASSOU-MINVIELLE Germain, LARROUCAU Daniel, MM. MILHOMIS Alain, JEAGLE Jean-Marie, CANTOUNET Michel, PEHAU Jean-Luc, DUBERTRAND François, LEGRAND-FERRONNIERRE Xavier, GAYE Robert, PRUGUE Martine, SANSOT Raymond, LOSTE-BERDOT Patrick, SALABERT Alain, PEYROU Robert, MERVANT Christian, PEILHET Pierre, LOUSTAU-THEN Jean-Michel, MONDAT Thierry, TAURUS Pierre, MONPLAISIR Hubert, JOUET-SANSOUS Marc, BONNET André, TAILLEUR Daniel, BAZET Régine, BARBE Patrick, LALANNE-BERDOUITICQ Pascal, ARNALOT Olivier.

**ABSENTS EXCUSES :** CERISERE Frédéric, BECHACQ Jean-Paul, LABAT Christian, OULIE Nadine, TRUCO Jean-Philippe, MAURY Jean-Claude, TORTIGUE Jean, MURILLO Charles, LARQUE Danielle, LAMAZERE Georges, VIGNAUD Arnaud, SILENCIEUX Patrick, BOINOT Elisabeth, MERCIER Emmanuel, ROUTIS Francis, LARQUE Johan, COUSTAU-GUILHOU Paul, SUBRA Jean-Claude, ETCHEBEST Paulette, ETCHEBEST Jean, HERAN Jean-Robert, CADET Marie-France, SIRVEN Nicole, MARIE Jacky, JUNCA Serge, CAPDEVIELLE Eliane, GAIRIN Marc, LARBIOUZE Bernard, MARTINS José, HUGUES Gabriel, CASTETS Philippe, BAZET Marc, BROUSTE Nicole.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur LEGRAND-FERRONNIERRE Xavier.

Place du Marcadieu • 64350 LEMBEYE

Tél. 05 59 68 50 22 • Fax 05 59 68 21 81

E-mail : cdc-lembeye-vicbilh@wanadoo.fr

**OBJET : DEMANDE D'AIDE AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE ET AUTRES FINANCEURS**

Le Président rappelle que la Communauté des Communes est en cours de révision de son schéma directeur de restauration et de gestion des cours d'eau.

Les états de lieux de terrain et les cartographies associées (géomorphologie, modélisations hydrauliques ciblées..) permettent de repérer les secteurs et les enjeux les plus exposés aux risques naturels comme aux pollutions diffuses.

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Conseil Régional et le Conseil Général sont des partenaires incontournables pour l'accompagnement des structures collectives et des collectivités territoriales dans la gestion de ces problématiques.

Dans le cadre de la révision de son 9<sup>ème</sup> programme d'intervention, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne peut soutenir des opérations contribuant à la régulation du régime des eaux par l'accroissement des capacités de rétention des zones naturelles d'épandage des crues courantes, l'entretien raisonné des cours d'eau...

De plus, peuvent être également éligibles des projets innovants permettant de répondre aux objectifs de réduction des pollutions diffuses (décharges sauvages, eaux usées, agricoles...) notamment dans les zones de captage (eau potable) ou dans les zones vulnérables comme la nôtre.

Différentes opérations comme les études, travaux de gestion, équipement d'ouvrages, modifications des modes de gestion, maîtrise foncière ou d'usage, missions du technicien...sont susceptibles de recevoir une aide.

Dans le cadre des investissements de la Communauté des Communes liés à la réserve foncière pour le projet de zone d'activité et de l'atelier collectif, le Président propose de solliciter officiellement l'aide technique et financière des partenaires précités et de l'Agence de l'Eau en particulier, pour porter, dans ce secteur, un projet global répondant aux enjeux de sécurité publique et de qualité des milieux.

Ce projet sera intégré à la révision de notre programme d'intervention sur la gestion des cours d'eau du Canton et plus précisément des terrains appartenant à la Communauté des Communes ou ceux dont la gestion pourrait être maîtrisée dans le cadre de convention d'usage.

Où ces explications et après débat, le Conseil Communautaire

**Autorise** le Président à déposer un projet tel que présenté auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et des partenaires techniques précités et à solliciter leur aide financière.

Fait et délibéré à LEMBEYE

Le 18 août 2011

Le Président

  
Michel CHANTRE